Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne présente sa

Programmation 2026

Parc naturel
Burdinale
Mehaigne

LA RAISON D'ÊTRE DES PARCS NATURELS

"Le Parc naturel est un outil à portée **transcommunale**, **pérenne** et **innovant**, qui joue un rôle de catalyseur d'actions pour accroître la **robustesse** d'un territoire rural reconnu pour son **identité** forte, ses **qualités** remarquables et sa grande **biodiversité**.

Il élabore et met en œuvre un **projet de territoire** visant à préserver, valoriser et développer les **patrimoines** naturel, géographique, paysager, bâti et culturel d'aujourd'hui et de demain. Il **oriente son développement territorial** et œuvre à un **progrès économique et social** équilibré.

Le Parc naturel joue un rôle **fédérateur**, mobilisant une **pluralité d'acteurs**, y compris les habitants, vers une **vision partagée**, dans une approche **systémique** et **prospective** des défis qui animent le territoire.

Fort de son **expertise pluridisciplinaire**, sa **connaissance du terrain** et ses **capacités d'animation** territoriale, le Parc naturel **met en œuvre des projets concrets** tenant compte des **besoins et aspirations** du territoire et contribuant aux **stratégies locales et wallonnes**.

Le Parc naturel joue également un rôle essentiel dans l'**éducation et la sensibilisation** aux enjeux qui touchent à l'environnement, la nature et la ruralité.

Son savoir-faire pour **mobiliser et gérer efficacement une diversité de moyens financiers** lui permet d'avoir un **effet levier** important pour réaliser les ambitions du territoire et de la Région.

Grâce à toutes leurs **coopérations** ainsi que leurs **synergies au sein d'une Fédération**, les Parcs naturels forment ensemble un laboratoire d'**expérimentation et d'innovation** au service de leurs territoires et de la **société**."

Définition issue d'un processus de réflexion collectif encadré par la Fédération des Parcs naturels et plusieurs parties prenantes

Le PNBM en chiffres

11.000 hectares

4 communes : Braives Burdinne Héron Wanze

18 villages

17.000 habitants

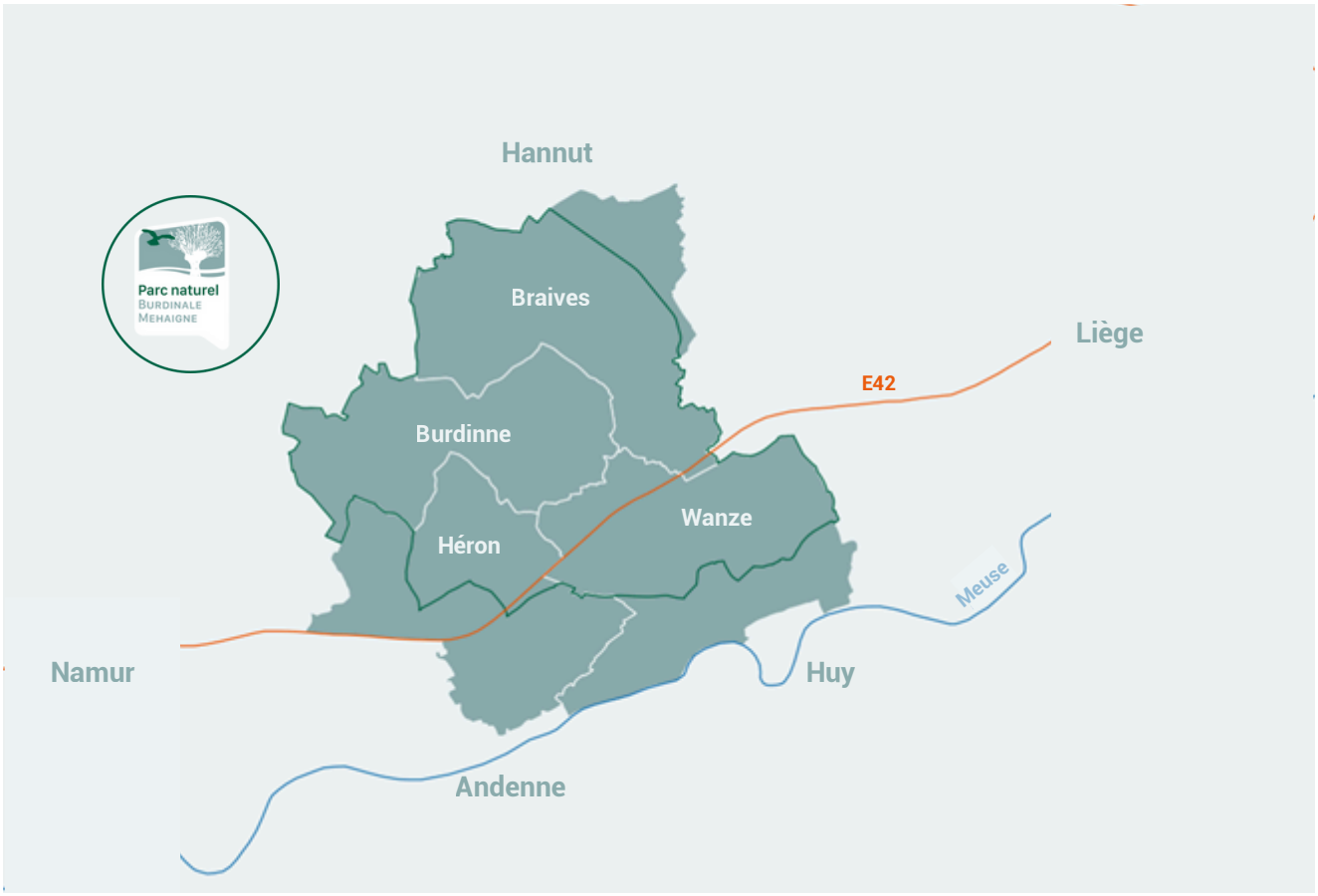

Introduction

Préserver, valoriser et sensibiliser, tels sont les fondements du Programme d'actions du Parc naturel Burdinale–Mehaigne. Situé au cœur d'un territoire rural vivant et diversifié, le Parc naturel est le fruit d'un équilibre subtil entre activités humaines, patrimoines naturel, bâti et paysager et identité locale.

Face aux défis environnementaux et socio-économiques actuels, ce nouveau programme d'actions se veut à la fois ambitieux et pragmatique. Il s'appuie sur les forces du territoire, sur l'expertise des acteurs locaux et sur l'engagement des citoyens pour construire des réponses concrètes et durables. Protection de la biodiversité, soutien à une agriculture respectueuse et durable, valorisation des paysages et du patrimoine, sensibilisation et éducation à l'environnement sont autant d'axes qui guident notre action pour la nouvelle année.

A côté des réalisations concrètes sur le terrain, un grand chantier de réflexion stratégique mené avec nos partenaires, citoyens et élus aboutira en 2026. En effet, les premiers mois de l'année seront en grande partie dédiés à la finalisation du nouveau projet de territoire décennal. Ce dernier, réfléchi à l'échelle de nos quatre communes, s'assortira d'une demande pour la, tant attendue, extension de notre Parc naturel aux limites administratives de nos communes.

C'est donc encore une année riche en réalisations qui s'annonce pour notre beau Parc naturel. Afin de les présenter de façon assez exhaustive sans passer par une litanie d'actions, nous les avons regroupé dans cette Programmation 2026 au sein de quinze projets structurants et pérennes pour notre territoire.

Tables des matières

Ressources et services généraux
- Stratégie et opérationnalisation 7
- Un socle solide 9

Patrimoine naturel et biodiversité
- Ligneux champêtres en Burdinale - Mehaigne 11
- La nature à nos côtés, un projet pour la biodiversité au quotidien 13
- Réservoirs de biodiversité: connaissance, préservation, gestion et aménagement des sites naturels centraux (N2000, RN, SGIB, SEP, ...) 15
- Eaux de vie: développer et préserver les milieux humides 17
- Forêts vivantes, des forêts productives, durables et accueillantes pour la biodiversité 19
- Halte-là! Lutte contre les espèces exotiques envahissantes 21
- Natura'Liste: inventaire et études des milieux naturels et des espèces 23
- Espèces cibles: agir en faveurs d'espèces et groupes d'espèces scpécifiques 25

Agriculture durable et circuits courts
- Accompagner la transition agricole 29

Animation et valorisation du territoire
- Eduquer ici et pour demain! 32
- Agissons ensemble pour notre Territoire 34

Aménagement durable du territoire et paysages
- Connaitre, identifier et valoriser nos paysages 37
- Appuis et conseils 38

Trombinoscope 40

Budget 2026 41

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion 43

Liste des acronymes 47

Ressources

-

Services généraux

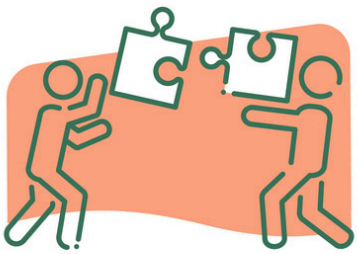

Stratégie et opérationnalisation

Du fait du décret qui régit les Parcs naturels, ceux-ci ont l'obligation de rédiger un plan de gestion décennal ainsi qu'une charte paysagère lié à ce plan de gestion. Une auto-évaluation du plan de gestion est prévue à mi-parcours et en fin de période. En outre, annuellement, les Parcs naturels sont tenus de présenter des programmes d'actions et des rapports d'activités à leur administration de tutelle et d'organiser des comités d'accompagnement pour les valider.

L'élaboration d'un nouveau plan de gestion/ Projet de territoire implique l'entièreté de l'équipe, les instances de l'ASBL, le comité scientifique et technique, mais également les citoyens, les élus, les partenaires et les administrations avec différents niveaux d'implication et de décision au sein d'un processus participatif. Il en est de même pour les auto-évaluations ou l'élaboration de la charte paysagère.
En dehors de ces périodes de grande réflexion stratégiques, l'ensemble de l'équipe prend participe annuellement à la programmation de l'opérationnalisation de son projet de territoire.

Cette fiche projet "stratégie et opérationnalisation" revêt pour cette année 2026 une importance encore plus importante, puisque le projet de territoire en cours d'élaboration, va s'accompagner d'une demande d'extension des limites du PNBM aux limites des communes qui en font actuellement partie.

Activités

Déjà réalisées

- Auto-evaluation du plan de gestion sur la période 2015- 2022
- Rédaction d'une charte paysagère
- Mise en place de la méthodologie pour l'élaboration du nouveau projet de territoire en collaboration avec le Conseil Scientifique et Technique
- Mise à jour de l'auto-évaluation en 2025
- Récolte des données pour le diagnostic de territoire
- Organisation d'ateliers pour les citoyens, les partenaires et les élus pour collecter les idées et réflexions pour le prochain projet de territoire
- Travail de concertation avec la Fédération et les trois administrations de tutelle pour la rédaction d'un Vademecum et des Objectifs globaux

Récurrentes ou en cours

- Rédaction des Programmes d'actions annuels
- Rédaction des Rapports d'activités annuels
- Organisation des COMAC
- Organisation des COMSUIS

Nouvelles

- Organisation de groupes de travail thématiques pour amender l'analyse territoriale partagée et identifier les enjeux et objectifs spécifiques de notre territoire
- Rédaction du nouveau projet de territoire décennal 2027-2036
- Rédaction de la demande d'extension des limites du Parc naturel aux limites administratives de ses quatre communes
- Mise en place d'un set d'indicateurs avec les trois administrations de tutelle

Partenaires

Lors de l'élaboration du projet de territoire, tous les partenaires du territoire, les gestionnaires, les citoyens, les élus, les administrations seront impliqués dans le processus à des moments divers.

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 14 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion

Un socle solide

Pour mener à bien l'ensemble des projets du Parc naturel, il est nécessaire de faire fonctionner correctement l'ASBL et ses organes de gouvernance et de gestion. Il est également nécessaire de pouvoir faire un suivi comptable rigoureux afin de pouvoir établir les rapports financiers de toutes les subventions, et de tous les projets qui financent les actions menées.

Les subventions n'étant pas suffisantes pour mener à bien l'ensemble des actions, la recherche de fonds et le montage de dossier de financement est également nécessaire.

Enfin, les partenariats et le travail avec différentes plateformes et fédérations (notamment la FPNW) sont essentiels au montage et la réalisation de nos projets.

Activités

Récurrentes ou en cours

- Recherche de fonds pour la mise en œuvre des projets
- Rédaction d'appel à projets
- Tenue des CA et AG de l'ASBL
- Animation du Conseil Scientifique et Technique
- Animation de la plateforme des partenaires du territoire
- Participation et travail actif au sein des GT de la Fédération des PN wallons
- Opérations comptables
- Obligations comptables et fiscales
- Gestion de la trésorerie
- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions
- Rédaction des différents rapports
- Gestion des ressources humaines
- Réunions d'équipe mensuelles
- Evaluation et Formation des membres de l'équipe pour une montée en compétence
- Suivi des obligations pour le Bien-être au travail
- Aménagement et entretien de la Maison du Parc naturel et de ses abords : pépinière, serre, jardin, verger, bois, cours, bâtiments
- Accueil physique et téléphonique de la Maison du Parc naturel pour donner les renseignements de base aux interlocuteurs et les aiguiller le cas échéant vers les chargés de mission compétents pour des questions pointues

Nouvelles

- Collaboration avec la fédération et les administrations de tutelle pour la mise en place des outils de rapportage (programme d'actions, rapport d'activités, indicateurs)
- Collaboration pour la préparation du dossier de candidature pour le projet LIFE TIGRA

Patrimoine naturel et biodiversité

Ligneux champêtres en Burdinale-Mehaigne

Depuis sa création, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne œuvre activement pour la protection, l'entretien, le développement et la valorisation des ligneux champêtres. Ces derniers désignent les arbres et arbustes indigènes présents en dehors des milieux forestiers : arbres isolés, haies indigènes, alignements d'arbres, arbres têtards et vergers haute-tige. Ils font partie intégrante de notre territoire et de nos paysages. Véritables éléments du paysage et du maillage écologique, ils relient entre eux les réservoirs de biodiversité et contribuent à la qualité du cadre de vie.

Ce projet vise à renforcer le maillage écologique et à recréer des continuités paysagères sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones qui en manquent, comme certains plateaux agricoles ou vallées. Pour y parvenir, le Parc naturel mène des actions de plantation de haies indigènes diversifiées, de perches de saules destinées à devenir des arbres têtards, et de vergers de haute tige. Il soutient également l'entretien de ces arbres, en particulier des arbres têtards et fruitiers, et organise chaque année une commande groupée afin de faciliter l'accès aux plants indigènes.

Le projet vise également la valorisation des fruits issus des vergers, ainsi que la valorisation des produits des tailles des ligneux champêtres. Concernant les arbres fruitiers, nous visons également la préservation et la valorisation des variétés anciennes et locales.

Par ailleurs, le Parc naturel participe à la conservation des habitats et des espèces emblématiques du territoire, telles que la Chevêche d'Athéna, le Moineau friquet, les chauves-souris ou encore les amphibiens comme le Triton crêté. Les pollinisateurs bénéficient également de ces actions, qui favorisent la diversité floristique et la connectivité écologique.

À travers ce projet, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne affirme sa volonté de préserver et de renforcer la biodiversité locale, de valoriser le patrimoine paysager et de maintenir un équilibre harmonieux entre les activités humaines et la nature, au service d'un territoire vivant et durable.

Activités

Récurrentes ou en cours

Arbres têtards :

- Assurer l'entretien et la restauration des arbres têtards situés sur terrains publics (via entreprise spécialisée et/ou en interne).
- Assurer l'entretien et la restauration des arbres têtards chez les propriétaires privés, moyennant convention et participation financière.
- Distribuer des perches de saules et réaliser des plantations sur l'ensemble du territoire.
- Valoriser les produits issus des coupes : fascines, bois de chauffage, BRF, plançons...

Arbres fruitiers et vergers (ne concerne pas les vergers industriels d'arbres de basse tige) :

- Gérer et entretenir les arbres fruitiers des vergers communaux sous convention, ainsi que ceux situés sur terrains privés via convention et participation financière.
- Créer, restaurer ou participer à la création/restauration de vergers sur le territoire.
- Organiser une commande groupée annuelle d'arbres fruitiers.
- Préserver et valoriser les variétés fruitières anciennes et locales.
- Valoriser les fruits issus des vergers, notamment via la production des produits du Parc naturel (jus de pommes, cidre, sirop…).
- Soutien et collaboration avec l'antenne locale de Diversifruits.

Haies indigènes :

- Fournir des conseils pour la plantation de haies indigènes favorables à la biodiversité.
- Conseiller sur la gestion et l'entretien durable des haies.
- Organiser une commande groupée de plants forestiers indigènes.
- Installer des ligneux champêtres sur les terres agricoles (plaines, prairies, auréoles villageoises, etc.) par des partenariats agriculteurs-chasseurs-communes
- Les nombreuses actions de sensibilisation et de formation sur cette thématique sont reprises dans la fiche "éduquer ici et pour demain".

Nouvelles

- Sous réserve d'accueillir un(e) stagiaire : en collaboration avec les communes et les autres acteurs du territoire, élaborer un plan d'action territorial dédié au développement de la trame verte avec une première approche au niveau des ligneux champêtres.

Partenaires

Partenaires informels : Communes du Parc naturels (Braives, Burdinne, Héron, Wanze), SPW DNEV – DNF, Citoyens, Groupe Action Nature du Parc naturel, Agriculteurs, Entrepreneurs, Diversifruits

Contribution aux Objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 8 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier
OO 9 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards
OO 14 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion
OO 16 Valoriser et protéger les éléments du patrimoine rural
OO 22 Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement
OO 24 Valoriser les productions typiques du territoire
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

La nature à nos côtés, un projet pour la biodiversité du quotidien

La nature est partout et certaines espèces dites anthropophiles vivent presque exclusivement à proximité immédiate des humains. Ces espèces ce sont par exemple l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique, l'Effraie des clochers, certaines chauves-souris et bien d'autres encore.

Le projet « La nature à nos côtés » vise à ce que chaque espace, même modeste, puisse devenir un refuge pour la biodiversité, que ce soit au niveau des bâtiments, des infrastructures, des dépendances vertes des voies de communication, des cimetières, des espaces verts et jardins, des chemins creux, des friches et autres espaces en transition… En repensant la manière d'aménager et de gérer les lieux de vie, il est possible de créer un maillage d'habitats accueillants pour une grande diversité d'espèces, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens.

Le projet « Les Apis jardins, le réseau des Éco-Jardins du Parc naturel Burdinale-Mehaigne » fait partie intégrante de ce projet structurant. Le Parc naturel accompagne les habitants dans la création de jardins favorables à la biodiversité via des conseils et outils pratiques. Il encourage l'usage de plantes locales, la gestion écologique des espaces verts et l'installation d'abris pour la faune. Le projet vise à créer un réseau de jardins-refuges connectés entre eux. Le Jardin de la Maison du Parc naturel est un site vitrine exceptionnel qui permet de montrer concrètement ce qu'il est possible de faire pour accueillir la faune et la flore dans nos jardins et nos bâtiments.

Les sites et les bâtiments publics sont également ciblés par ce projet. Dans un premier temps en répertoriant les sites intéressants (maisons communales, maisons de village, églises…, mais également sur de petites constructions comme les anciennes morgues des cimetières ou les cabines électriques) puis en y proposant des aménagements en faveur de la conservation de la nature.

Cela concerne des aménagements spécifiques pour des espèces comme la Chevêche d'Athéna ou encore les chauves-souris dans les bâtiments et également des aménagements complémentaires au verdissement déjà entrepris par les communes dans les cimetières (prairies fleuries, pierriers, murs en pierre sèche, tas de bois, nichoirs…). Ce travail sur la biodiversité des cimetières se fera en parallèle avec un travail sur le patrimoine funéraire.

Des aménagements pourraient être également être réalisés dans des propriétés privés, moyennant la signature d'une convention.

Activités

Déjà réalisées

- Aménagement d'un site vitrine à l'arrière de la Maison du Parc naturel
- Aménagement de la morgue et du cimetière de Burdinne (pré fleuri, petits aménagements faune, nichoir à chevêche et batbox)

Récurrentes ou en cours

- Inventorier et identifier les sites et les bâtiments publics qui pourraient faire l'objet de projets en faveur de la conservation de la nature et des espèces en se basant sur la couche cartographique des parcelles cadastrales appartenant à nos communes. Sont visés les bâtiments communaux (maisons communales, maisons de village, églises…), mais également les petites constructions comme les anciennes morgues des cimetières ou les cabines électriques. Pour ce qui est des églises, nous avons déjà entamé un état des lieux concernant les combles et clochers qui sera poursuivi.
- Proposer des aménagements pour les sites intéressants
- Proposition de gestion différenciée en partenariat avec Adalia
- Proposer des aménagements autour des chemins creux
- Inviter et accompagner les propriétaires privés à réaliser des projets en faveur de la conservation de la nature.
- Gestion du projet « Les Apis jardins » en partenariat avec la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs ».
- Entretien et développement du site vitrine le jardin des pollinisateurs à l'arrière de la Maison du Parc naturel

Nouvelles

- Une formation à la fauche est reprise dans la fiche éduquer ici et demain

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Réservoirs de biodiversité : connaissance, préservation, gestion et aménagement des sites naturels centraux (N2000, RN, SGIB, SEP...)

Le projet « Réservoirs de biodiversité » vise à mieux connaitre, préserver, gérer et aménager les sites naturels centraux de la Structure Ecologique Principale (SEP). Ces sites sont les sites Natura 2000, les réserves naturelles, les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et d'autres sites centraux de la SEP du Parc naturel qui mériteraient un statut de protection ou une reconnaissance en tant que SGIB.

Depuis des années, le Parc naturel encourage et participe à la mise sous statut de différents sites centraux. Il rédige des dossiers afin de créer des SGIB en accord avec les propriétaires concernés et il a participé à la création des nouvelles réserves naturelles sur son territoire.

Ce projet a pour but d'augmenter les superficies mises sous statut et d'accompagner la rédaction des plans de gestion de ces sites ainsi que leur mise en œuvre. L'équipe d'ouvriers de la nature participe activement à la gestion et à l'aménagement de certains de ces sites en partenariat avec les communes, le DNF, les associations locales, le Groupe Action Nature du Parc naturel…

Une part importante de ce projet concerne également l'élaboration et l'appui à la mise en œuvre de plans de gestion pour les parcelles privées et publiques non soumises des deux sites Natura 2000 de son territoire dans le cadre des obligations imposées par le Règlement européen sur la Restauration de la Nature. Le rôle stratégique des Parcs naturels s'inscrit dans la logique d'un pilotage local fort de la restauration, en lien étroit avec les acteurs de terrain ayant déjà un rôle actif dans la gestion des sites Natura 2000 (DNF, Natagriwal, asbl de conservation de la nature agréées…).

Activités

Récurrentes ou en cours

- Encourager et participer à la mise sous statut de protection des sites naturels les plus importants pour la biodiversité et les habitats naturels patrimoniaux
- Proposition de nouveaux sites SGIB
- Rédaction de plans de gestion et d'aménagement des sites
- Convention de partenariats sur les sites communaux intéressants
- Des sites naturels centraux par notre équipe d'ouvriers de la nature en partenariat avec les communes, le DNF et autres acteurs locaux en faisant appel au soutien des membres du Groupe Action Nature (GAN)
- Continuer le travail sur la Structure Ecologique Principale du territoire du Parc naturel.

Nouvelles

- Travail sur les plans de gestion des sites Natura 2000 (privés en priorité et publics) selon les directives de la DNEV :
  o Identification des parcelles prioritaires et des objectifs des plans de gestion Natura 2000 sur le territoire (débuté en 2025)
  o Organisation d'une réunion avec le groupement local des propriétaires ruraux
  o Campagne de communication (débuté en 2025) et préparation du courrier
  o Envoi du courrier aux propriétaires par la DNEV (ou les communes)
  o En fonction du retour des propriétaires, mise en œuvre des plans de gestion
  o En fonction du retour des propriétaires, mise en œuvre de projets Mesure 355
- Améliorer les connaissances d'une partie du personnel du Parc naturel concernant les habitats naturels, les espèces Natura 2000 et la Structure Ecologique Principale (Formations...)

Partenaires

SPW DNEV, propriétaires privés, communes, associations locales, CRMA, Natagriwal, SPW DNF, Natagora, CNB, Groupe Action Nature du Parc naturel, citoyens, CNB...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP
OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
OO 25 Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement
OO 26 Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Eaux de vie : développer et préserver les milieux humides

Les milieux humides constituent l'un des patrimoines les plus précieux du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. À travers les vallées, rivières, sources, ruisseaux, mares, prairies humides et zones inondables, ils façonnent le paysage, abritent une biodiversité remarquable et jouent un rôle essentiel dans la régulation naturelle des eaux. Avec le projet Eaux de vie, le Parc naturel souhaite, à la fois, protéger et améliorer la trame bleue sur son territoire, et également renforcer la prise en compte de la trame bleue dans l'aménagement du territoire. Ce projet est mené en étroite collaboration avec le CRMA afin de veiller à rester strictement complémentaire de leurs missions, en évitant tout doublon et en créant des synergies cohérentes.

Cette trame bleue est complémentaire des autres trames et elle est d'une importance capitale pour de nombreuses espèces animales et végétales (batraciens, poissons, odonates, oiseaux…) qui y trouvent des lieux de vie idéaux.

Ce projet vise à agir sur le réseau de mares en menant des actions visant à le développer, l'entretenir et le restaurer. Concernant plus particulièrement les cours d'eau et les autres éléments de la trame bleue, afin d'éviter les doublons, le Parc naturel collabore étroitement avec le Contrat de Rivière Meuse-Aval et d'autres acteurs comme le SPW, les communes, la Province,... Ce projet cible également la protection, la gestion et le développement de la ripisylve.

Enfin "Eaux de vie" a également pour but d'accompagner les projets présents dans les ODR de plusieurs communes visant à rendre les cours d'eau accessibles aux citoyens, afin que ceux-ci se fassent dans le respect de la biodiversité.

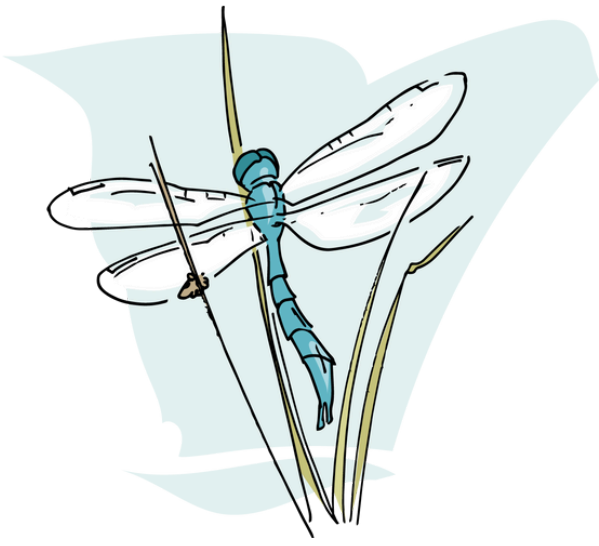

Activités

Récurrentes ou en cours

- Création et restauration des mares
- Favoriser la cohabitation avec le Castor
- Collaboration active et soutien aux actions du Contrat de Rivière Meuse-Aval

Des inventaires et actions spécifiques concernant les espèces liées aux milieux humides (Cincle plongeur, Martin-pêcheur d'Europe, Triton crêté…) sont nécessaire mais reprises dans la fiche « natura'liste ».

Nouvelles

L'organisation d'un atelier sur la création, l'aménagement et l'entretien des mares est repris dans le projet "éduquer ici et maintenant"

Partenaires

Partenaires informels : CRMA, communes, citoyens, propriétaires privés, DNF, Province, FRW...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents
OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Forêts vivantes, des forêts productives, durables et accueillantes pour la biodiversité

Le projet vise à renforcer la résilience et la qualité écologique des zones boisées (forêts, bois, bosquet…) du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Dans un contexte marqué par les effets du changement climatique, la pression des maladies, des ravageurs et l'évolution des usages forestiers, il devient essentiel de repenser la gestion des forêts pour qu'elles restent à la fois productives, diversifiées et adaptées aux défis de demain. Le projet prévoit d'accompagner les propriétaires publics et privés vers des pratiques de gestion durable, de promouvoir des peuplements mélangés plus résistants et de restaurer des habitats forestiers favorables à une grande diversité d'espèces.

Une attention particulière sera portée au maintien du bois mort, ressource indispensable pour de nombreux insectes, champignons, oiseaux et petits mammifères, ainsi qu'à la gestion écologique des lisières, zones de transition riches en lumière qui jouent un rôle majeur pour la faune. Des actions ciblées seront également mises en place pour certaines espèces forestières prioritaires, notamment par la création ou l'amélioration de micro-habitats, la préservation d'arbres-habitats ou encore la valorisation de zones sensibles.

En conciliant production, conservation et adaptation au changement climatique, ce projet ambitionne de faire des zones boisées du Parc naturel Burdinale-Mehaigne des écosystèmes vivants, robustes et accueillants pour la biodiversité.

Concernant les aspects sylvicoles purs, le Parc naturel travaillera en partenariat avec des associations spécialisées et des experts dont le DNF au niveau des boisements publics.

Activités

Récurrentes ou en cours

- Restauration et création de lisières étagées, variées et intéressante pour la biodiversité sur le site du bois du Molu et du Moulin de Ferrières.

Nouvelles

- Travail sur les boisements en Natura 2000 dans le cadre de la mission confiée par la DNEV
- En partenariat avec le DNF et la commune de Burdinne, travail sur l'exploitation des peupliers dans la zone boisée de la Maison du Parc naturel et projet de replantation d'un boisement avec des lisières exemplaires… (projet de bois didactique dans le cadre de l'ODR de Burdinne à collaboration FRW)
- Rencontre des propriétaires ruraux privés du territoire pour travailler sur la thématique.
- Gestion et amélioration de lisières (bois du Molu et Moulin de Ferrières)
- Travail au classement de certaines zones forestières publiques en réserve naturelle.

Parternaires

Propriétaires privés, communes, associations locales, CRMA, Natagriwal, SPW DNF, Natagora, CNB, Groupe Action Nature du Parc naturel, citoyens, CNB...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
OO 25 Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement
OO 26 Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Halte-là ! Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Ce projet vise à renforcer la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes sur le territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité locale. Dans un contexte où ces espèces se diffusent rapidement en raison des activités humaines, du changement climatique et de la fragmentation des milieux, elles menacent les habitats naturels, concurrencent les espèces indigènes et déstabilisent les écosystèmes. Le projet ambitionne d'accompagner les communes, les gestionnaires d'espaces publics, les agriculteurs et les citoyens dans la prévention, la détection et la gestion coordonnée de ces espèces problématiques. Il prévoit également un important volet de sensibilisation afin de mieux faire connaître les risques, les bons réflexes et les alternatives à privilégier dans les jardins, les aménagements locaux… L'objectif global est de réduire l'expansion des Espèces Exotiques Envahissantes, de restaurer des milieux plus résilients et de préserver la richesse biologique propre au Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Ceci en tenant compte des recommandations et des plans d'actions régionaux lorsqu'ils existent. S'ils n'existent pas, il est important de pouvoir agir localement.

Au niveau des cours d'eau, le Parc naturel soutient et participe activement aux actions du Contrat de Rivière Meuse-Aval concernant les Espèces Exotiques Envahissantes.

Le Frelon asiatique fait l'objet d'une action importante lancée en 2025 dans le cadre de la fiche GAL Ensemble pour sauver les pollinisateurs. Cette action sera menée avec divers partenaires donc les apiculteurs, les communes…

Activités

Déjà réalisées

- Une population d'hydrocotyles éradiquée à Ciplet (en collaboration avec le CRMA)

Récurrentes ou en cours

- Diverses actions concernant le Frelon asiatique (GAL ensemble pour sauver les pollinisateurs)
- Gestion de plantes exotiques envahissantes en partenariat avec les communes, le CRMA…
  - Hydrocotyle, Balsamine, Solidage du Canada et autres le long des cours d'eau
  - Renouée du Japon : test à la Gare de Braives
- Mise en place et participation à des actions de gestion des espèces exotiques envahissantes et fonctions des apparitions sur le territoire en partenariat avec le CRMA, les communes, le SPW…
- Élaboration et mise en place de nouveaux protocoles pour tester

Nouvelles

- Organisation d'une commande groupée de pièges sélectifs pour lutter contre le Frelon asiatique (à confirmer selon l'évolution de la problématique et la prise en charge potentielle des Provinces et zone de secours)
- Elaboration d'un projet de lutte contre le Raton laveur en lien avec les recommandations régionales

Partenaires

CRMA, communes, SPW, Conseils cynégétiques, Province, DNF, Zone de secours...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
OO 5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes
OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents
OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Natura'Liste : inventaire et études des milieux naturels et des espèces

Le projet Natura'liste vise à renforcer la connaissance de la biodiversité du Parc naturel Burdinale-Mehaigne afin d'améliorer sa protection et d'orienter durablement la gestion écologique du territoire. Dans un contexte où les pressions sur les milieux naturels s'accentuent — fragmentation, changements d'usage du sol, disparition progressive des habitats — disposer de données précises sur les espèces et les milieux devient indispensable. Le projet prévoit ainsi la réalisation d'inventaires ciblés, de suivis scientifiques et d'études de terrain permettant d'identifier les zones à enjeux, les espèces sensibles ou patrimoniales et les habitats nécessitant une attention prioritaire. Ces informations constituent une base solide pour appuyer les communes et les gestionnaires dans le déploiement d'actions de conservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité locale.

La production de connaissances est essentielle au bon déroulement de nombreux autres projets structurants du Parc naturel. Par exemple, l'élaboration des plans de gestion des sites nécessite une compréhension fine des habitats et des espèces qui les occupent. Les inventaires, suivis et études jouent donc un rôle clé pour orienter les décisions de terrain, évaluer l'efficacité des actions menées et ajuster la gestion lorsque cela s'avère nécessaire.

Dans le cadre de ce projet, le Parc naturel mène des inventaires réguliers sur les sites dont il assure la gestion, mais aussi via les sciences participatives reprises dans la fiche mobilisons-nous pour notre territoire.
De nombreuses espèces suivies dans ce projet font également l'objet d'actions ciblées dans le cadre du projet structurant « Espèces cibles ». Le Parc naturel réalise ainsi des inventaires, suivis et études pour des espèces telles que les hirondelles, la Chevêche d'Athéna, le Moineau friquet, les oiseaux des champs, les chauves-souris, le Muscardin et d'autres espèces patrimoniales.

La fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle prévoit la réalisation d'inventaires des pollinisateurs ainsi que des milieux favorables, actuels ou potentiels, afin d'affiner les actions de conservation menées en leur faveur.

Activités

Récurrentes ou en cours

- Inventaire des hirondelles
- Inventaire Chevêche d'Athéna et suivi des nichoirs
- Inventaire Moineau friquet et suivi des nichoirs
- Inventaire des pollinisateurs dans le cadre de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs »
- Inventaire des oiseaux des plaines agricoles
- Encodage des observations sur OFFH ou Observations.be et/ou cartographie SIG interne

Nouvelles

- Inventaire Muscardin via différentes méthodes

Partenaires

Les inventaires ne peuvent pas être effectués uniquement par le personnel du PNBM, des collaborations avec des naturalistes, ou les citoyens selon le degré de connaissance nécessaire, sont indispensables pour mener les inventaires. Un partenariat avec le DEMNA est également prévu.

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP
OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents
OO 7 Réaliser le suivi des oiseaux des champs
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Espèces cibles : agir en faveurs d'espèces et groupes d'espèces spécifiques

En complément des actions menées sur les habitats naturels et semi-naturels, le Parc naturel développe des interventions précises destinées à soutenir certaines espèces ou groupes d'espèces particulièrement sensibles ou prioritaires. Ces actions ciblées vont de gestes simples et localisés, comme l'installation de nichoirs ou de gîtes, à la mise en œuvre de plans d'actions complets comprenant suivis, aménagements et collaborations techniques.

Les pollinisateurs, au cœur des enjeux européens du Règlement sur la Restauration de la Nature, constituent l'un des groupes prioritaires. Une grande partie des efforts est portée dans la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs », pilotée par le Parc naturel dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne. Entre 2024 et 2028, ce projet prévoit un ensemble d'aménagements, de suivis et d'actions de sensibilisation repris dans ce projet structurant.

Les chauves-souris bénéficient elles aussi d'une attention particulière : le Parc naturel multiplie les aménagements favorables à ces espèces. En 2025, un projet consacré au Muscardin a été lancé, et le Hérisson, espèce emblématique de nos jardins, fera l'objet d'un projet dédié en 2026 en collaboration avec la Fédération des Parcs naturels.

Les oiseaux constituent un autre axe fort du programme. Des actions concrètes sont menées en faveur des oiseaux des milieux agricoles (dont la Chevêche d'Athéna) ainsi que pour des espèces anthropophiles comme le Moineau friquet ou les hirondelles. D'autres interventions concernent des espèces liées aux milieux aquatiques, notamment le Triton crêté, l'Alyte accoucheur, le Cincle plongeur, le Martin-pêcheur, ainsi que les batraciens en général. Dans le cadre du programme d'actions du Contrat de Rivière, le Parc naturel renforce encore son action en participant à des projets concrets de protection d'espèces aquatiques et rivulaires. Cela inclut l'installation de nichoirs, de parois artificielles et d'autres dispositifs favorables au Martin-pêcheur, aux chauves-souris, au Cincle ou encore aux Hirondelles de rivage.

Chaque aménagement réalisé fait l'objet d'un suivi régulier, essentiel pour en garantir l'efficacité, adapter la gestion et assurer la durabilité des installations.

Enfin, plusieurs actions ciblées seront menées en articulation directe avec d'autres projets structurants, notamment le projet « La nature à nos côtés », afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des interventions sur l'ensemble du territoire.

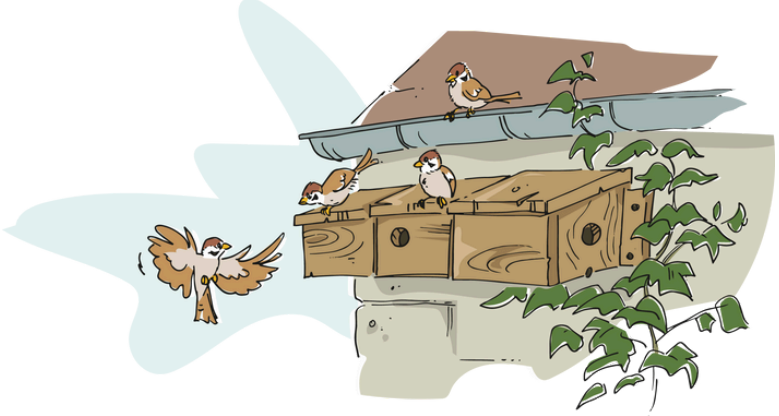

Activités

Déjà réalisées

- Elaboration d'une nouvelle mesure spécifique pour les busards (voegalakker)

Récurrentes/en cours

- Actions de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs (2024 - 2027) :
  - o Rédaction d'un plan d'actions en faveur des pollinisateurs sur le territoire Burdinale-Mehaigne
  - o Rédaction d'un plan d'actions en faveur des pollinisateurs pour chacune des communes du territoire Burdinale-Mehaigne
  - o Identifier un réseau écologique spécifique aux pollinisateurs.
  - o Rédaction de fiches de gestion et de mise en place d'aménagements favorables aux pollinisateurs
  - o Mise en place d'aménagement sur le terrain et gestion des sites en faveur des pollinisateurs
  - o Définir et aménager 4 sites vitrines pour les pollinisateurs sur le territoire
  - o Mise en place d'aménagements pour les pollinisateurs sur des terres agricoles
  - o Proposer l'aménagement de différents sites du territoire pour les rendre favorables aux pollinisateurs.
- Opération Chevêche d'Athéna et Moineau friquet
- Etude de faisabilité, mise en place, suivi et entretien d'aménagement pour les hirondelles (nids artificiels, bacs de boue…)
- Mise en place, suivi et entretien d'aménagements en faveur des chauves-souris
- Actions en faveur d'espèces vivants le long des cours d'eau : Cincle plongeur, Martin-pêcheur, Bergeronnette des ruisseaux…
- Actions en faveur des batraciens dont le Triton crêté et l'Alyte accoucheur
- Sensibilisation des agriculteurs et mise en place d'aménagement en faveur de la petite faune des plaines : mesures agroenvironnementales et climatiques, plots à Alouettes, multiplication des tas de fumier, installation de couverts nourriciers, etc.

Nouvelles

- Aménagement d'une grotte en faveur des chauves-souris au Château de Moha
- Rédaction d'un plan d'actions Muscardin dans le cadre d'un TFE
- Aménagement de sites vitrine pour les pollinisateurs (GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs)
- Action conjointe des Parcs naturels wallons en faveur du Hérisson

Partenaires

Propriétaires privés, agriculteurs, communes, associations locales, CRMA, Natagriwal, SPW DNF, Natagora, CNB, Groupe Action Nature du Parc naturel, citoyens,...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents
OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
OO 11 Mettre en place des aménagements et/ou mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Agriculture durable et circuits courts

Accompagner la transition agricole

Dans un contexte d'agriculture intensive bien présente sur le territoire du Parc naturel, un objectif structurant est dédié au changement des pratiques agricoles, en collaboration avec les agriculteurs et des partenaires agronomiques. Le changement de pratiques est abordé de multiples manières : ateliers en salle, visite de terrain, conférences avec partenaires agronomiques, pairs ou experts agronomes. Il peut par exemple concerner des enjeux comme la préservation de la biodiversité, la réduction de l'emploi des PPP, la diversification des assolements et l'emploi de cultures circulaires, la lutte contre le réchauffement climatique et bien d'autres.

Plus concrètement, le projet structurant vise à :

- Promouvoir les pratiques d'agroécologie : réduction des intrants (PPP, engrais et amendements), lutte auxiliaire, fertilité naturelle, soutien à la biodiversité, recyclage des matières organiques, cultures associées, etc.
- Favoriser la gestion agricole durable de la ressource en eau
- Créer une dynamique collective de travail sur les enjeux partagés par les agriculteurs du territoire
- Lutter contre l'isolement rural des agriculteurs
- Favoriser les productions locales nourricières et le circuit-court
- Adopter des sources d'énergies renouvelables intégrées dans le territoire et répondant aux enjeux de la biodiversité et du paysage
- Promouvoir l'agriculture biologique
- Favoriser les productions de biosourcing et la valorisation de la biomasse en lien avec les enjeux du territoire
- Appuyer l'installation de l'agroforesterie

Le travail est abordé en dynamique de groupe entre agriculteurs pour favoriser le partage d'expériences entre pairs, le réseautage avec les partenaires, etc. Le Parc naturel apporte une aide pour sécuriser le changement de pratiques par la réalisation d'essais en champ pour lesquels un appui scientifique et agronomique vient conforter l'agriculteur dans les choix qu'il fait et réduire la part de risque liée au changement.

Activités

Déjà réalisées

- Élaboration d'un catalogue de mesures volontaires simples à mettre en place pour soutenir la biodiversité
- Synthèse de terrain sur l'irrigation, l'amélioration des pratiques de conservation de l'eau et le besoin en sources d'eaux alternatives pour les cultures irriguées

Récurrentes ou en cours

- Appui administratif à l'installation de mesures environnementales fonctionnelles pour soutenir la biodiversité
- Mise en relation avec des agronomes, chercheurs, spécialistes, etc. pour promouvoir de nouvelles pratiques et favoriser le changement
- Aide à l'adoption de nouvelles pratiques
- Appui aux communes pour la lutte contre l'érosion des sols, en concertation avec les acteurs de terrain (agriculteurs, riverains, partenaires, etc.) et mise en place d'aménagements : fascines, zones d'immersion temporaires, noues, etc.
- Organisation de tour de plaines thématiques : semis des colzas et des betteraves, utilisation des matières organiques, reprise des froments au printemps, etc.
- Rencontres individuelles d'agriculteurs pour sensibilisation
- Sensibilisation sur le pâturage ovin des couverts d'interculture
- Travail sur les couverts d'interculture innovants, les méthodes de destruction des couverts économes en intrants et respectueuses de la biodiversité
- Travail sur les cultures associées et les pratiques qui permettent de lutter contre les ravageurs avec les auxiliaires de cultures et aussi la réduction des insecticides
- Mise en place d'essais avec l'ASBL Greenotec visant l'amélioration de la qualité du sol (structure, humus,...)
- Mise en place d'essai grandeur nature sur les parcelles des agriculteurs du territoire
- Organisation de conférences à destination des agriculteurs pour parler de la vie du sol, le machinisme, l'humus, les auxiliaires, etc.
- Sensibilisation des agriculteurs par des conférences et visites de terrain sur des aménagements et pratiques favorables à la biodiversité et l'environnement
- Travail à la réduction des insecticides en grandes cultures, sensibilisation sur les techniques alternatives
- Sensibilisations sur les pratiques d'agriculture de conservation des sols

Nouvelles

- Estimation de la biomasse produite par les couverts d'interculture et lien avec les pratiques agronomiques
- Ateliers sur les analyses de sol
- Atelier sur le bilan humique des sols
- Sensibilisation individuelle des agriculteurs sur la question du bilan humique avec le logiciel SIMEOS-AMG

Partenaires

Greenotec, Natagriwal, CRMA, Protect'eau, pour Appui techniques (techniques agronomiques, aménagements, etc.), collaboration dans la réalisation d'évènements et la diffusion de la communication, soutien pour la facilitation

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces (la faune agricole)
OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
OO 11 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général
OO 22 Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

Animation et valorisation du territoire

Eduquer ici et pour demain !

Dans un contexte d'érosion de la biodiversité et d'une déconnexion à la nature toujours plus grande, le but de ce projet est de contribuer à informer et éduquer un public large en améliorant ses connaissances sur le territoire (faune, flore, habitats, paysages). La connaissance des richesses du territoire est la première étape indispensable pour un plus grand respect de son cadre de vie et ses patrimoines, et aller ensuite vers des actions concrètes de préservation de ceux-ci.

Outre la sensibilisation directe des habitants, petits et grands, un objectif du projet est également une montée en compétences sur la connaissance du territoire (faune, flore, habitats, paysages) des professeurs et encadrants ATL (Accueil Temps Libre) du territoire.

Activités

Déjà réalisées

- Nouveau site web écoresponsable
- Réalisation d'un sentier et supervision des panneaux didactiques dans le bois de Ferrières
- Réalisation d'un sentier et panneaux didactiques dans le bois du Molu
- Elaboration d'un kit de jeux pour découvrir la biodiversité autour du château de Moha
- Elaboration d'un kit de jeux pour enfant pour découvrir la biodiversité dans le bois de Ferrières ainsi qu'un carnet didactique tout public
- Réalisation du sentier Natur'accessible
- Opération de glanage organisé

Récurrentes ou en cours

- Cycle de formation sur les ligneux champêtres (fruitiers, têtards, haies)
- Guidances diverses et évènements multi-sites (nuit de la chouette, aube des oiseaux, nuit européenne des chauves-souris, etc.)
- Ateliers thématiques
- Animations de sensibilisation lors de stages en périodes de congés scolaires.
- Accompagnement de professeurs pour la mise en place de l'Ecole du dehors.
- Animations sur l'alimentation durable dans le cadre des appels à projets Goûts et couleurs d'ici (APAQ-w).
- Animations de sensibilisation à la nature dans les écoles et accueils extra-scolaires/plaines de vacances.
- Visites de fermes
- Ciné-échanges
- Présence aux activités des partenaires (journées wallonnes de l'eau, fête des pommes, etc)
- Fête du Parc naturel & cie
- Journal du Parc semestriel en toutes boites
- Brochures thématiques
- Page et groupes Facebook
- Site web avec agenda des activités et de nombreuses informations et liens pour en apprendre plus sur nos thématiques

Nouvelles

- Elaboration d'un kit de découvertes pour enfants pour le jardin des pollinisateurs (Burdinne).
- Elaboration d'un support didactique (carnet et page web) pour valoriser le sentier Natur'Accessible.
- Travail sur l'élaboration d'un carnet didactique, à destination entre autres des enseignants, sur le Bois du Molu (Huccorgne/Wanze).
- Création de panneaux didactiques pour la nouvelle réserve naturelle des mares de Hannêche (Burdinne)
- En particulier dans les actions récurrentes
  - o atelier sur la création, l'aménagement et l'entretien des mares
  - o Ciné-échange en collaboration avec le centre culturel Espace Samare (juin 2026 – "Une hirondelle a fait le printemps")
  - o animations prévues dans les stages organisés notamment par l' ATL de Burdinne et Les Galopins de Héron.
  - o Fête du Parc naturel & cie 2026 sur la commune de Héron
- Poursuite du projet Ecole du dehors avec les écoles du territoire
- Animations sur l'alimentation durable dans le cadre des appels à projets Goûts et couleurs d'ici (APAQ-w), si nous sommes sélectionnés

Partenaires

Communes dont les ATL et ADL, partenaires du territoire (Moulin de Ferrières, Château de Moha,…), écoles, CNB, Natagora Hesbaye médiane, DNF, CRMA

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents
OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
OO 8 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier
OO 9 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards
OO 20 Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel
OO 27 Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions
OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel
OO 32 Aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public
OO 33 Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs

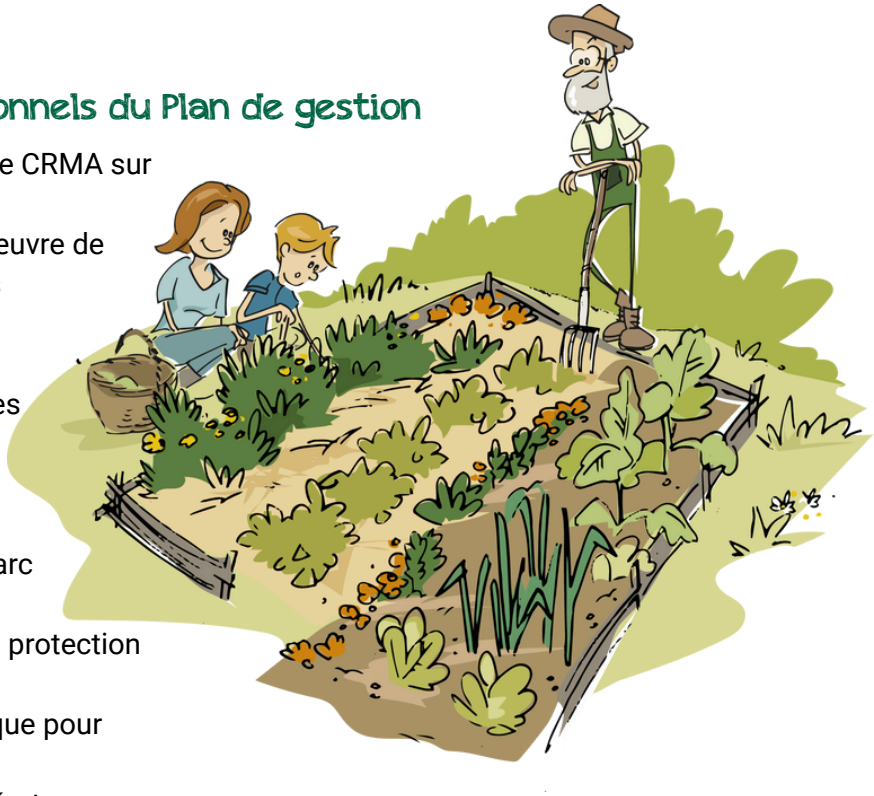

Agissons ensemble pour notre Territoire

Que ce soit au niveau des enjeux propres au territoire ou à un niveau plus global (changement climatique, érosion de la biodiversité, ...), il est important de créer et valoriser des initiatives locales pour assurer la transition, mais aussi la résilience et la robustesse du territoire.

L'objectif ici est d'inciter les citoyens et collectifs à agir, de les soutenir, de mobiliser et rassembler, et de développer l'éco-citoyenneté.

Activités

Déjà réalisées

- Mise en place d'un groupement de bénévoles pour la gestion des sites naturels (GAN)
- Accompagnement de la mise en place du potager collectif Pot'coll (charte de fonctionnement du collectif, mode de collaboration avec le PNBM…)
- Mise en place d'un rucher collectif sur base d'une demande d'apiculteurs
- Défi Natura'Liste 2025 (bioblitz sur le territoire du Parc naturel en 2025)

Récurrentes ou en cours

- Appui au potager partagé "Pot'Coll" (Ferme de la Grosse Tour, Burdinne)
- Appui au rucher collectif (Ferme de la Grosse Tour)
- Gestion et animation du GAN (relancé en 2025) et organisation des chantiers
- Sciences participatives
- Animation de notre groupe de bénévoles dont chacun s'investissent à différents niveaux dans nos actions et la vie du Parc naturel
- Site web avec agenda des activités et de nombreuses informations et liens pour en apprendre plus sur nos thématiques

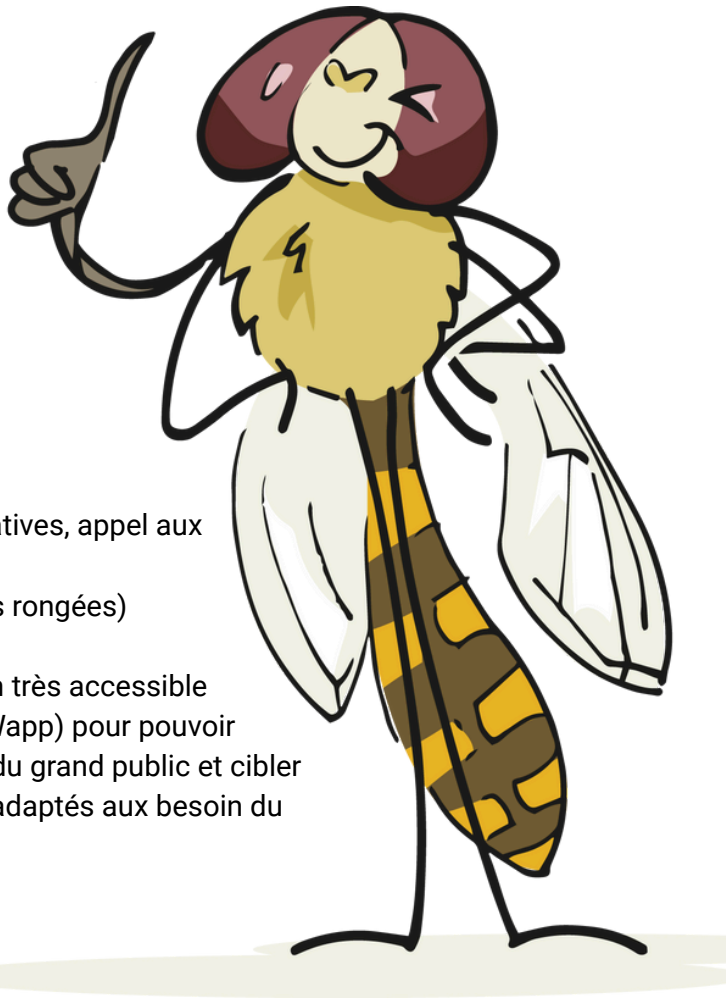

Nouvelles

- Quelques actions spécifiques pour les sciences participatives, appel aux naturalistes locaux et au grand public pour :
  - o la recherche du Muscardin (via recherche de noisettes rongées)
  - o le recensement des colonies d'Hirondelles de fenêtre
- Organisation d'une activité de relance de début de saison très accessible (Participation au "Grand nettoyage de printemps" de BeWapp) pour pouvoir relancer l'appel d'intérêt à participer à ce groupe auprès du grand public et cibler les envies des participants pour proposer des chantiers adaptés aux besoin du territoire et aux aspirations des bénévoles

Partenaires

Collectifs citoyens, associations naturalistes ou environnementales qui ont besoin de chantiers participatifs ou sont intéressés par certains chantiers de gestion ou d'inventaires participatifs, communes.

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
OO 5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes
OO 21 Contribuer au développement de la vie culturelle et associative

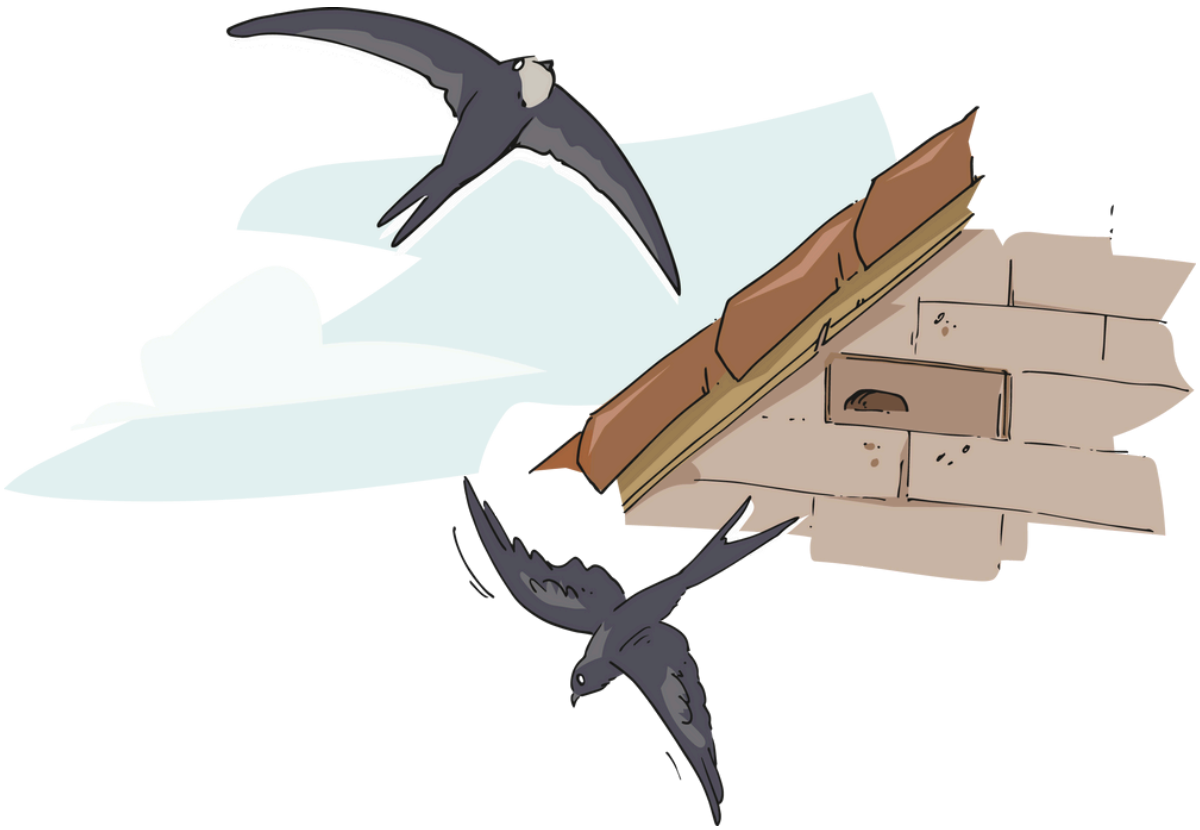

Aménagement durable du territoire et paysage

Connaitre, identifier et valoriser nos paysages

Ce projet est ancré dans une des raisons de la création du Parc naturel. En effet, les paysages, très particuliers pour ce petit coin de Hesbaye, sont en partie à l'origine de la création du Parc naturel. Afin d'accompagner au mieux leur évolution, il est important de pouvoir les connaitre et les décrire.

Enfin, leur valorisation permet d'agir sur tout une série d'éléments comme le tourisme, le cadre de vie, etc. En ce qui concerne la connaissance et l'identification des paysages de notre territoire, une grande partie du travail a été réalisée avec la rédaction de la Charte paysagère.

Néanmoins, il y a toujours des éléments supplémentaires dont il faut tenir compte. La Charte paysagère étant accompagnée d'un programme d'actions qui vise la valorisation des paysages, les différentes actions liées à cela seront liées à ce projet structurant.

Activités

Déjà réalisées

- Rédaction de la Charte paysagère
- Adoption de la Charte paysagère
- Rédaction et publication d'une charte en bref pour le grand public
- Finalisation et publication de la brochure concernant la place des ligneux champêtres dans le paysage.
- Réalisation de la première matériauthèque/nuancier de façade pour l'entité de la Vallée de la Mehaigne

Nouvelles

- Mise en place d'un observatoire photographique virtuel du paysage (travail stage)
- Identification des points de vue méritant une protection, une gestion et une valorisation et intégration de ce travail dans une carte avec les Périmètres d'Intérêt Paysager
- Finalisation et publication des fiches explicatives des entités paysagères
- Poursuite des matériauthèques et nuanciers de façade par entités paysagères

Partenaires

Tous les partenaires identifiés dans les porteurs ou partenaires des actions de la Charte paysagère, en ce compris les communes, les partenaires du territoire (CRMA château de Moha, …, et différents services du SPW (SPW MI, DNF notamment)

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 14 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion
OO 16 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural

Appuis et conseils

Dans le cadre de la majorité de ses projets et actions, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne est régulièrement amené à conseiller et accompagner les communes, les citoyens, les exploitants agricoles ou d'autres acteurs du territoire du Parc naturel. Il assure ainsi un rôle essentiel d'appui et de conseil. Grâce à son expertise multidisciplinaire, il accompagne la conception et la mise en œuvre de projets visant à préserver la biodiversité, améliorer la qualité des paysages et soutenir des démarches cohérentes en matière d'environnement et de développement durable.

Avec les communes et les autres partenaires, le Parc naturel intervient comme un véritable partenaire technique et stratégique. Il contribue à l'élaboration de projets d'aménagement nature, apporte son soutien à la gestion des espaces naturels et encourage l'intégration de pratiques de gestion écologique. Ses équipes conseillent les services communaux, participent à des groupes de travail, facilitent les échanges entre acteurs locaux et veillent à inscrire chaque action dans une vision durable et concertée du territoire. L'objectif est de favoriser la cohérence des initiatives communales, de mutualiser les compétences et de stimuler des projets qui valorisent le patrimoine naturel et le territoire.

Auprès des citoyens, le Parc naturel joue un rôle important de sensibilisation, d'information et d'accompagnement. Il propose des conseils sur la gestion écologique des jardins, la plantation d'essences adaptées ou encore l'adoption de pratiques respectueuses de la nature. Il offre également un conseil, un soutien et un accompagnement complet depuis la réflexion jusqu'à la réalisation de nombreux projets nature, environnement ou liés aux différentes thématiques de travail du Parc naturel. Il encourage et soutient ainsi les initiatives individuelles ou collectives qui contribuent à la préservation de la biodiversité, et aide les habitants à s'engager dans des démarches participatives.

Le Parc naturel est également sollicité afin de remettre des avis concernant des demandes de permis d'urbanisme, permis uniques et permis d'environnement.

Activités

Déjà réalisées

- Participation à la réalisation du SDC de Burdinne

Récurrentes ou en cours

- Remise d'avis sur les demandes de permis d'urbanisme
- Conseil, soutien et accompagnement des communes de la réflexion à la réalisation de leurs projets nature et environnement (BiodiverCité, Maillage Verte et Bleu…) mais aussi aux projets touchant aux thématiques de travail du Parc naturel
- Participation aux PCDR et conseils et appuis aux CLDR
- Participation, conseil et soutien aux GT nature existants dans les communes
- Conseil, soutien et accompagnement des citoyens, des agriculteurs, des partenaires de la réflexion à la réalisation de leurs projets nature et environnement mais aussi aux projets touchant aux thématiques de travail du Parc naturel

Nouvelles

- Participation à l'élaboration des SDC des communes de Braives, Héron et Wanze

Partenaires

Partenariat informel avec les communes du territoire et les citoyens

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 12 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion
OO 15 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace

Trombinoscope

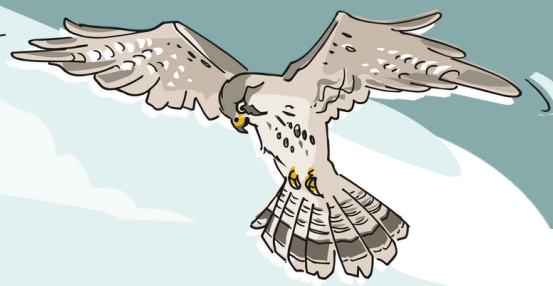

Pôle administratif

Mélanie Cuvelier

Directrice

Eric Boon

Comptable RH

Pauline Desssart

Chargée de communication

Pôle nature et biodiversité

Sébastien Leunen

Coordinateur et chargé de missions pôle nature & biodiversité/coordinateur pôle technique

Steven Calesse

Chargé de projet GAL Pollinisateurs

Pôle technique

Maxime Papart

Ouvrier et chargé de missions pôle nature & biodiversité

Eddy

Chargé de missions pôle nature & biodiversité et ouvrier

Frédéric Leinartz

Ouvrier

Pôle éducation et sensibilisation

Lise-Marie Pigneur

Chargée de missions animation & sensibilisation et pôle nature & biodiversité

Pôle paysage et aménagement du territoire

Camille Mathot

Chargée de missions pôle paysage et aménagement du territoire

Pôle agriculture durable

Inès Van Den Broucke

Chargée de missions en agroécologie

Hadrien Gaullet

Chargé de projet GAL Agriculture et Biodiversité

Budget 2026

Recettes		Dépenses	
Subventions organiques	243.066	Personnel	722.770
APE	367.226	Déplacement/véhicule	10.050
Appels à projets	170.186	Fonctionnement	53.300
Autres fonds publics	47.793	Equipement	5.800
Fonds privés	4.300	Projets	65.850
Ventes	25.590		
	858.161		**857.770**
Total 2026			**391**

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL				objectif operationnel
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	**Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE**			
	1	**Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP**	*Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation*	1
			Améliorer la connaissance des espèces floristiques	
			Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	
	2	**Préserver, restaurer et renforcer la SEP**	*Contribuer à la protection des habitats remarquables*	2
			Agir pour la restauration et le développement de la SEP	
			Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable	
	3	**Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000**	*Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*	3
			Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	
	4	**Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales**	*Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques*	4
			Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	
	5	**Agir contre les espèces exotiques envahissantes**	*Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales*	5
			Sensibiliser les professionnels et les particuliers	
	6	**Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents**	*Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires*	6
			Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	
	7	**Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés**	*Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité*	7
			Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	
			Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	**Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES**			
	1	**Préserver et valoriser le patrimoine fruitier**	*Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires*	8
			Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	
			Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	
			Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	
	2	**Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards**	*Développer le réseau de haies et d'arbres têtards*	9
			Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	**Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES**			
	1	**Réaliser le suivi des oiseaux des champs**	*Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs*	10
			Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs	
	2	**Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général**	*Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agroenvironnementales*	11
			Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	
4. DÉPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	**Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.**			
	1	**Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion**	*Analyser et classifier les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel*	12
			Collaborer au suivi du réseau des bords de route mis en fauchage tardif	
	2	**Appliquer une gestion différenciée sur les bords de route sélectionnés et en évaluer l'impact**	*Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celles-ci et les autres services publics*	13
			Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts	

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				objectif operationnel
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	**Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES**			
	1	**Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion**	*Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des 4 communes*	14
			Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire	
			Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire	
			Produire et partager des données cartographiques sur le paysage	
	2	**Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace**	*Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire*	15
			Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel	
			Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées	
	3	**Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural**	*Informer, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural*	16
			Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	
ENERGIE	**Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES**			
	1	**Renforcer les actions en matière d'énergie**	*Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction*	17
			Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage	
MOBILITE	**Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**			
	1	**Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques**	*Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics*	18
			Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité	

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE				objectif operationnel
1 : TOURISME	**Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL**			
	1	**Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire**	*Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive* *Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous* *Renforcer l'attractivité du Jardin des plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique* *Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire*	19
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE			
	1	**Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel**	*Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire* *Valoriser le patrimoine*	20
	2	**Contribuer au développement de la vie culturelle et associative**	*Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour*	21
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	**Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT**			
	1	**Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement**	*Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement* *Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles* *Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement* *Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire*	22
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES			
	1	**Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits**	*Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations* *Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel* *Mieux faire connaître le travail des agriculteurs*	23
	2	**Valoriser les productions typiques du territoire**	*Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel* *Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire*	24
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	**Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIÈRE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES**			
	1	**Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement**	*Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000* *Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée* *Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables* *Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telle que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)*	25
	2	**Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité**	*Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique*	26

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

	AXE TRANSVERSAUX : COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		objectif operationnel
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	**Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS**		
	1	***Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions***	27
	2	***Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont***	28
	3	***Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas,***	29
	4	***Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications***	30
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	1	**Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel**	*Site internet*
			Publication annuelle et thématiques
			Animations/promenades/conférences/formation
			Panneaux didactiques
			Par le soutien et la participation aux autres initiatives
			Communiquer, diffuser ses connaissances
	2	**L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public**	*Continuer de valoriser le Jardin des plantes de Pitet*
			Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne
			Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune
	3	***Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs***	*Fête des Plantes*
			Pain Bière Fromage
			Fête des Pommes et Poires
			Marché du terroir

Liste des acronymes

AG	Assemblée générale
CA	Conseil d'administration
CCATM	Commission consultative pour l'aménagement du territoire et de la mobilité
CNB	Cercles des Naturalistes de Belgique
CRMA	Contrat Rivière Meuse Aval
CoDT	Code du développement territorial
Cra-W	Centre wallon de Recherches agronomiques
DAFOR	Direction de l'Aménagement Foncier Rural
DDT	Direction du Développement Territorial
DDR	Département du Développement de la Ruratilé
DEMNA	Direction de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole
DNEV	Direction de la Nature et des Espaces Verts
DNF	Département de la Nature et de la Forêt
FPNW	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
FUGEA	Fédération unie des groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs
GAL	Groupe d'Action Locale
GAN	Groupe d'Action Nature
GISER	Gestion Intégrée Sol - Erosion - Ruissellement
GT	Groupe de travail
PAC	Politique Agricole COmmune
PNBM	Parc naturel Burdinale-Mehaigne
RNA	Réserve naturelle agrée
RND	Réserve naturelle domaniale
SEP	Structure Ecologique Principale
SGIB	Sites de Grand Intérêt Biologique
SPW	Service Public de Wallonie

Parc naturel
Burdinale
Mehaigne

Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
Rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél: 085/71.28.92
info@pnbm.be
www.pnbm.be